

EDITO

Sommaire

EditoActualités

- Les logements communaux sont quasi terminés
- A peine achevée, déjà empruntée !
- Le lotissement de la Goule
- Quelques travaux d'entretien de voirie
- Une nouvelle manière d'éclairer les rues ?
- Un dispositif de premier secours

La vie municipale

- Derniers conseils municipaux

La vie locale

- Vous voulez en savoir plus
- La fête de Noël
- Le repas des Seniors

Ca bouge à Colligny-Maizery

- Un château médiéval pour fêter la St Jean
- La brocante
- Un don pour l'association RAFAEL Lorraine

Bien vivre ensemble

- Le bruit de voisinage

Bon à Savoir

- Le guichet unique
- Quand tu as 16 ans, pense au recensement !

Focus sur

- Les abeilles, notre passion



Madame, Monsieur,

En ce début d'automne, mon équipe et moi-même avons plaisir à vous adresser ce nouveau numéro de notre petit journal local.

Comme vous pouvez l'entendre tous les jours au travers des médias, la situation au quotidien devient de plus en plus difficile pour un grand nombre d'entre nous. L'inflation longtemps absente a fait son retour en force. Les répercussions sur les matières premières et sur le coût de l'énergie impactent grandement la situation économique et financière des ménages. Il en est de même pour les entreprises ainsi que pour les communes et pour notre Collectivité.

Il nous appartient au quotidien de faire des choix, de se fixer des priorités et parfois de reporter des décisions.

Comme si cela ne suffisait pas, le contexte sanitaire reste incertain. Pour autant, ne nous laissons pas envahir par un pessimisme trop souvent alimenté par les médias et laissons place à un optimisme nourri par notre conviction d'avancer, de faire face et de s'adapter. C'est dans cet esprit que votre équipe municipale œuvre au quotidien.

Dans ce numéro vous découvrirez l'avancement des projets communaux. Parmi ceux-ci, je souhaite mettre en avant la réalisation de la liaison douce entre nos deux villages historiques.

Cette réalisation déjà fortement empruntée constitue symboliquement le lien initié par la fusion des communes de Colligny et de Maizery en juin 2016.

La fin de l'année approchant, vous découvrirez dans les pages de ce bulletin, les dates à retenir pour la fête de Noël et le repas des Seniors.

Enfin et comme nous en avons pris l'engagement, mon équipe et moi-même vous invitons à une réunion publique le **Judi 17 novembre** prochain afin que nous puissions nous rencontrer et échanger sur la vie de la commune. A cette occasion nous aborderons notamment la question de l'éclairage public ainsi que toutes les questions que vous pourrez nous soumettre préalablement.

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous souhaite bonne lecture.

Cordialement,

Le Maire, Hervé Messin

ACTUALITES

Les logements communaux sont quasi terminés

Il reste quelques finitions à réaliser, l'installation des cuisines est terminée et l'arrière du bâtiment a été aménagé.



La pièce à vivre du rez-de chaussée

L'ensemble comprend 3 logements :

- au 1^{er} étage, 2 F4 en duplex de 105 et 91 m² avec balcon
- au rez de chaussée 1 F3 de 71 m² avec terrasse. Ce dernier est accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR).



Facade arrière

Le chauffage est assuré par une pompe à chaleur réversible installée dans chaque appartement.

A peine achevée, déjà empruntée !

L'aménagement de la liaison douce Colligny-Maizery était surveillée de près par les promeneurs...

Un certain nombre d'entre vous l'a vue en travaux.

Le nouveau parcours piéton est désormais terminé. Un mois de travaux a été nécessaire pour le mettre en œuvre. Reste à planter une haie et deux bancs qui finaliseront l'installation. Une réflexion pour la mise en place d'éclairage solaire est en cours.



Quelques chiffres :

1 300 m³ de terre remuée

1 500 T de cailloux compactés

1 700 m de bordures installées

Le lotissement de la Goule

La première phase consistant à l'enfouissement des réseaux secs (électricité, téléphone, fibre,) et humides (eaux pluviales, assainissement, eau potable) est terminée. Encore une étape administrative à accomplir et la commercialisation des parcelles pourra avoir lieu. Une fois les constructions terminées, seront posées les bordures de trottoir et plantés les espaces verts.

Quelques travaux d'entretien de voirie

Des travaux de rénovation et d'entretien de voirie et de trottoirs ont été réalisés récemment. Il s'agit de reprise d'enrobés à différents endroits permettant de combler des trous ou des surfaces dégradées.

A cette occasion, une extension de la voirie de la rue Aux Chênes a été réalisée pour traiter un problème d'évacuation d'eau pluviale s'écoulant chez un riverain. Cet aménagement a permis également la création de deux places de parking.

Une nouvelle manière d'éclairer les rues ?

C'est un sujet qu'il a fallu aborder dans un contexte très particulier de flambée des coûts de l'énergie. Le Conseil Municipal a beaucoup discuté sur le sujet. Il a décidé de travailler avec l'Usine d'Electricité de Metz (UEM), notre partenaire et fournisseur pour étudier les diverses possibilités et les différents coûts permettant d'adapter l'éclairage des rues en fonction de leur situation. Les habitants de la commune seront informés dès que les résultats de l'étude seront connus.



Un dispositif de premier secours



Tout récemment, des Défibrillateurs Automatisés Externes (DAE) ont été installés sur la façade de la Mairie à Colligny ainsi qu'à Maizery.

Une formation va être prochainement organisée à l'attention des personnes qui se sont inscrites pour appréhender ce nouveau matériel et ainsi sauver des vies...

LA VIE MUNICIPALE

Aux derniers conseils municipaux...

Le 9 juin 2022, le Conseil Municipal s'est réuni et a débattu sur les points suivants :

- Demande de subvention FEADER pour la liaison douce
- Remboursement de facture avancée par un adjoint
- Délibération sur le temps de travail
- Délibération sur les règles de publication des actes règlementaires
- Provisions semi-budgétaire
- Saisie d'une caution
- Délibération sur la fongibilité de crédits M57
- Décision modificative de crédits

Une question,
Une suggestion,
Une réclamation,
Vous pouvez contacter

mairiecolligny@wanadoo.fr

Le 29 septembre 2022, le Conseil Municipal s'est réuni et a débattu sur les points suivants :

- Transfert de la taxe d'aménagement
- Marché de maîtrise d'œuvre enfouissement des réseaux rue Principale à Colligny
- Sondage de sol pour le lotissement de la Goule
- Aménagement de la cour intérieure des logements communaux
- Raccordement électrique lotissement de la Goule
- Travaux divers de voirie
- Aménagement des cuisines des logements communaux
- Réflexion sur l'éclairage public + les décorations de Noël
- Désignation référent laïcité et référent incendie secours
- Demande d'aide (CCAS)

**Le détail de ces délibérations est consultable en mairie ou sur le site internet de la Commune*

LA VIE LOCALE

A noter dans vos agendas !

 Vous voulez en savoir plus ?



Le Maire et l'équipe municipale **vous invitent**
à une réunion publique

Jeudi 17 novembre 2022 à 20 h 00

en Mairie de Colligny-Maizery

et vous exposerons les actions réalisées et en cours ainsi que les projets à venir dans la Commune.

Un temps d'échange avec les habitants est prévu après ces présentations.

Un pot de l'amitié clôturera cette soirée.

D'ores et déjà, nous vous invitons à transmettre toutes vos questions et réflexions qui seront abordées et partagées en séance à l'adresse suivante : mairiecolligny@wanadoo.fr

Samedi 10 décembre 2022

Colligny-Maizery

Spectacle de Noël pour les enfants

*"Alexis l'aventurier
et le Noël oublié"*

De plus amples informations sur le déroulement de ces manifestations vous seront communiquées ultérieurement.

Le repas annuel des Seniors a
aura lieu

dimanche 5 février 2023

à

**La Petite Auberge à
COLLIGNY-MAIZERY**

Ça bouge à Colligny-Maizery avec les Copigneulles

Ces derniers mois, la commune s'est animée avec l'association "les Copigneulles".

Elle a proposé quelques manifestations pour les habitants avec un rayonnement allant au-delà de notre territoire !

 Un château médiéval pour fêter la St Jean



Environ 300 personnes sont venues participer au feu de la Saint Jean à Colligny-Maizery. Le spectacle n'a pas manqué de panache !

Château médiéval, musique mystique, costumes d'époque, voici pour le décor ! La nuit tombée, le tout s'est embrasé comme le veut la tradition et un feu d'artifice a clôturé ce spectacle.

De la restauration et un DJ pour l'animation ont donné du peps à cette belle soirée estivale.

Bravo aux équipes de l'association !



C'était la brocante !



Comme chaque année, le 8 mai dernier, la brocante organisée par l'association a connu un vif succès.

Le soleil était de la partie et le public a retrouvé le plaisir de sortir et de flâner parmi les stands divers et variés.



Un don pour l'association **RAFAEL** Lorraine

en soutien de ses actions menées auprès des enfants malades



Le 8 mai 2022, le Président de l'association "Les Copigneulles" a remis un chèque de 150 € à Monsieur Bettinger, Président de **RAFAEL Lorraine** (dont le siège est à Colligny-Maizery). Cette association est dédiée au soutien des enfants malades de la région Lorraine.

Tous nos remerciements à tous les habitants du village qui ont contribué à ce don en venant se restaurer dans les chalets lors de l'après-midi récréatif du Noël des enfants de la Commune le 11 décembre 2021.

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Le bruit de voisinage est une problématique...

mais du bon sens et du respect pour ses voisins peuvent éviter des conflits.

Il est rappelé aux personnes qui ont besoin de déverser des verres dans les points d'apport volontaire, de le faire à des horaires raisonnables pour la tranquillité du voisinage. Trop tôt le matin ou tard le soir, compte tenu du bruit que cela engendre, est peu approprié.

La période comprise entre 8h00 et 19h00 est recommandée.

BON A SAVOIR...

Déposez vos demandes d'autorisations d'urbanisme en ligne

via le guichet unique. L'adresse a changé. Le lien à retenir est <https://cchcpp.geosphere.fr/guichet-unique>

Quand tu as 16 ans, pense au recensement !

N'attendez pas le dernier moment, cette démarche peut prendre quelques jours...

Dès 16 ans le recensement est obligatoire pour tout jeune Français. Il est le préalable à la journée défense et citoyenneté et il permet d'obtenir l'attestation de recensement nécessaire pour passer le baccalauréat, le permis de conduire ou d'autres examens et concours publics.

Le recensement permet à l'administration de vous inscrire automatiquement sur les listes électorales à 18 ans. Vous pourrez alors voter dès l'âge de 18 ans, sans faire d'autres démarches.

Vous retrouverez tous les liens utiles de ces rubriques sur le site internet de la Commune.

FOCUS SUR ...Olivier et Nathalie ALTET, Apiculteurs à Colligny-Maizery



les abeilles, notre passion

Installés à Maizery depuis 2009, nous avons très tôt voulu profiter de notre jardin pour créer un lieu qui soit un refuge pour les oiseaux et les insectes. Déjà sensibilisés aux menaces qui pèsent sur la biodiversité, et après avoir rencontré des apiculteurs, avons décidé d'installer des ruches au fond de notre jardin en 2014.

Totalement novices, nous nous sommes alors formés au rucher école de Metz, aujourd'hui installé à Montoy-Flanville et avons accueilli à Maizery nos premières colonies d'abeilles au printemps 2015.

Nous souhaitons avant tout avoir quelques ruches, pour leur offrir des conditions d'existence favorables et accessoirement récolter un peu de miel pour notre consommation personnelle et celle de nos proches.

Les abeilles butinent dans une zone de 3 km autour de la ruche à la recherche de pollen et de nectar. Elles butinent des milliers de fleurs et contribuent ainsi à la pollinisation des arbres fruitiers, des jardins et des cultures.

Au fil des années, la passion a grandi et le besoin de mieux gérer nos colonies nous a amenés progressivement à augmenter le nombre de ruches et à diversifier les emplacements de nos ruchers pour offrir de nouvelles zones de butinage à nos abeilles.



Notre production de miel a dès lors augmenté de manière significative et nous avons développé de la vente en circuit court. Nous vendons des miels crémeux de printemps, des miels liquides dorés ou des miels plus foncés issus des fleurs d'été.



La pratique de l'apiculture nous a fait prendre conscience des menaces qui pèsent sur la survie des abeilles mellifères en particulier : la présence de prédateurs tels que le varroa (un petit acarien qui colonise les ruches et les affaiblit) ou le frelon asiatique, l'utilisation de traitements chimiques ou encore la diminution des espaces naturels et des ressources alimentaires disponibles.

Pour aider les abeilles à faire face, chacun peut agir à son niveau en privilégiant les espèces fleuries mellifères dans son jardin (sedum, lavande, asters, hibiscus, fruitiers, mauve du cap, gaura, sauge de Russie, thym, cosmos, lierre, trèfle, pissenlit, bruyère, ...) voire si l'on a la place de planter des arbres ou arbustes riches en nectar (tilleul, érable champêtre, acacia...). En laissant une zone de son jardin non tondue ou en privilégiant des haies champêtres diversifiées, on offre ainsi une multitude d'abris ou de ressources aux pollinisateurs et à la faune en général.